



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

---

## DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

---

# Le Mouvement de la paix apporte son soutien à la journée d'action sociale du 27 janvier 2022

Depuis des mois, le Mouvement de la Paix avec d'autres organisations syndicales, associatives, politiques s'exprime et manifeste en soulignant que « *la paix, le désarmement nucléaire, la lutte pour le climat et le respect de la biodiversité, pour la justice sociale et les droits humains, pour un accueil digne des migrants sont des enjeux solidaires et liés* ».

Que ce soit lors de l'université d'été de la solidarité internationale à Nantes pendant l'été, lors de la journée internationale de la Paix le 21 septembre ou face aux 54 ministres de la défense des affaires étrangères de l'UE à Brest le 9 janvier, ces exigences ont été réaffirmées.

Elles l'ont été aussi, à travers les 60 000 signatures recueillies sur la pétition exigeant que tous les Etats du monde ratifient le traité sur l'interdiction des armes nucléaires et consacrent les crédits ainsi économisés à la satisfaction des besoins sociaux.

Partout en France et dans le monde ces exigences s'expriment de plus en plus et le lien entre ces diverses préoccupations est aussi au cœur des objectifs de développement durable (ODD) qui sont un autre nom, une autre dimension de la justice sociale et du mieux vivre au plan mondial.

C'est sur ces fondements que le Mouvement de la Paix apporte son soutien à la journée nationale d'action du 27 janvier 2022 et appelle ses comités à y participer.

Si nous appelons les citoyens à soutenir ces exigences à Paris et partout en France, c'est sur la base de ces mêmes exigences que nous demandons au Président de la République de faire en sorte que la France participe à Vienne au mois de mars à la première réunion de mise en œuvre du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. En effet, la mise en œuvre de ce traité par les 9 Etats possédant des armes nucléaires permettrait de dégager des centaines de milliards d'euros à travers le monde pour répondre aux besoins sociaux et au développement de biens communs constitutifs de la culture de la paix, la véritable « boussole stratégique » des acteurs de paix.

Le 27 janvier, agissons ensemble pour le mieux vivre, pour la paix, la justice sociale et les droits humains !

**Le Mouvement de la Paix**

*Le 26 janvier 2022*